

Chargé de production dans les ICC

RNCP35536 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p, 323n, 323w
Formacode(s)	45052, 46274, 46264, 32096
Code(s) ROME	L1302, L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2024

Certificateur(s)

INSTITUT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT · SIRET : 31814740200099

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MY SCHOOL FORMATIONS	90971596300015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En quelques années, le secteur de l'audiovisuel (cinéma, TV, musique) a considérablement évolué et toutes les étapes du processus de production se sont enrichies de nouveaux enjeux et contraintes de la création à la réalisation. Le marché des secteurs de la Production est devenu l'univers des Industries Culturelles et Créatives et les projets qui s'y déploient s'inscrivent dans un cadre profondément renouvelé.

Les compétences techniques attendues d'un « chargé de production » doivent désormais intégrer les enjeux et contraintes d'un secteur en pleine évolution :

- Au plan sociologique : évolution des pratiques culturelles, numérisation des supports, création de nouvelles activités (e-sport, jeux en ligne, création de contenu...), de nouveaux médias (Netflix, Spotify...)

et de nouveaux outils de promotion des projets créatifs (réseaux sociaux)

- Au plan technologique : évolution du matériel de tournage, des scènes, de captation, de montage et de l'innovation digitale/web/plurimedia (dématérialisation, TV connectée, plateformes, chaîne YouTube, réseaux sociaux...)

- Au plan juridique et réglementaire, évolution des conventions collectives, des formalités administratives légales, du code de la propriété littéraire et artistique

- Au plan managérial, nécessité d'une communication et d'une information omniprésente, (individuelle et d'équipe) et d'une gestion accrue des imprévus (grèves de transports, crise sanitaire, défaillance technologique...)

- Au plan budgétaire et financier, en fonction de l'objet social de l'organisme de production, validité de licences, évolution des dispositifs financements/subventions/déductions fiscales, crédit d'impôt, fiches de paye (cachets, cotisations)

Le présent titre «Chargé de production dans les industries culturelles et créatives » intègre désormais au-delà des fonctions techniques du métier (dépouillement d'un scénario, organisation d'un tournage ou d'une tournée, repérages, suivi d'un dossier technique...), les compétences requises pour déployer un projet dans un environnement plus complexe (digitalisation des supports, management d'équipe, promotion du projet, accompagnement des choix

techniques, post-production et distribution...).

Le métier de "chargé de production" devient un métier transversal adapté à l'activité de différents secteurs appartenant aux Industries Créatives et Culturelles intervenant sur les étapes de préparation/de production/de postproduction/de commercialisation : au sein des chaînes de télévision (diffusion) ou de leurs sociétés filiales de production, de sociétés de production ou de distribution de films, d'organismes de festivals, de majors musicales ou de labels, de distributeurs de produits musicaux, en radio ou bien au sein d'entreprises spécialisées dans l'édition de contenus audiovisuels ou musicaux parfois pour du jeu ou pour l'espace web.

La croissance de création et de production, dans les différents secteurs des ICC, repose sur l'exigence de qualité et de diversité dans la création-fabrication-production-diffusion-distribution des œuvres culturelles et artistiques. Cela implique la qualification d'un responsable « en charge du projet culturel et créatif » ayant :

- des compétences en savoir-faire technique (évolution de la technologie, numérisation, plateformes, streaming, podcasts, digitalisation...)
- des compétences en maîtrise de procédures administratives/règlementaires/sécuritaires
- des compétences dans le suivi des dispositifs juridiques/financiers/comptables (évolution des droits, des conventions, des aides...)
- des compétences en pratiques culturelles et en matière de communication plurimédia
- des compétences en savoir-être relationnel (partage et transmission de l'information, management équipes, gestion des risques) capable d'agilité (outils digitaux, sociaux) de mobilité(déplacement tournages, concerts)d'adaptation(contexte artisanat et contexte industrialisation, secteurs publics/privés) dans des environnements complexes

ACTIVITÉS VISÉES

1 – Contribution au montage du dossier de production

2 – Préparation

du projet culturel et créatif de production

3 –

Gestion du projet culturel et créatif de production

4 – Contribution à la bonne fin du projet culturel et créatif en termes de post-production

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1.1. Consulter et analyser des sources économiques chiffrées & tendances pour en constituer une veille appropriée afin de garantir la réussite du projet

C.1.2. Analyser le projet de production pour identifier les besoins en prenant en compte les contraintes (scénario, notes intention, pitch, grandes lignes du projet, conducteur dans les grandes lignes)

C.1.3. Rassembler les éléments de base pour monter le projet et organiser la gestion de production en établissant des coûts estimatifs

C.1.4. Identifier les particularités du projet pour mieux s'adapter à l'enveloppe budgétaire et contraintes du secteur du projet

C.2.1. Soumettre pour obtenir de l'équipe décisionnaire la validation du pré-dossier des conditions administratives/techniques/humaines/ financières/juridiques nécessaires à la faisabilité du projet et la validation du planning, plan de travail, plan de prévention

C.2.2. Établir la liste de toutes les contraintes administratives/ juridiques/financières/autorisations/assurances/équipes pour mieux affiner le dossier du projet en vérifiant les droits d'auteur

C.2.3. Recommander ou organiser le casting en identifiant les équipes artistiques, techniques, prestataires techniques, locations, services (restauration, transports...) en vue de leur recrutement

C.2.4. Établir un budget en adéquation avec l'enveloppe budgétaire, en incluant les marges de négociations définies par le Directeur de Production/Producteur délégué/Producteur et en estimant la durée du tournage et montage, les dépenses récurrentes (salaires), initiales (décors) pour établir un budget réel

C.2.5. Identifier les particularités du projet pour une préparation mieux contextualisée dans le secteur :

C.3.1. Réaliser le planning des missions, les temps des phases de pré-production, de production et post-production, en définissant le budget réel, l'organisation matérielle, les réservations, les contrats d'artistes/techniciens/prestataires pour maîtriser tous les éléments de la gestion de projet

C.3.2. Organiser et attribuer les missions et feuilles de services aux équipes artistique/régie/technique/prestataires pour une mise en œuvre la plus efficace dans l'accompagnement et le cadrage de l'avancement du projet et du budget

- C.3.3. Coordonner les étapes et les équipes en maintenant la transmission des informations pour faciliter la réalisation du projet et en trouvant des solutions aux imprévus de la production pour la réussite du projet
- C.3.4. Assurer le suivi et le contrôle des missions des équipes, des temps de production dans le respect de l'enveloppe budgétaire
- C.3.5. Contrôler l'avancement du projet par rapport au calendrier de production et au budget
- C.3.6. Identifier les particularités du projet pour garantir le moins d'imprévus possibles suivant la contextualisation du secteur du projet
- C.4.1.- Valider la fin du projet en conformité avec le cahier des charges du projet (contenu, forme artistique, durée, respect calendrier et budget) pour évaluer le produit fini avec le réalisateur
- C.4.2 – Valider la conformité des pièces du dossier de production en matière juridique, administrative, comptable pour respecter les conventions collectives et leurs avenants
- C.4.3 – Établir le bilan des comptes en présentant le devis réel, le décompte des heures travaillées transmises à la paie, le contrôle des factures et des dépenses, les factures des sociétés de prestation, pour vérifier la bonne tenue des comptes et livres
- C.4.4 – Effectuer le reporting à la hiérarchie en faisant le bilan de production et éventuellement en faisant part de critiques constructives ou d'argumentation dans le cadre d'actions alternatives pour assurer la bonne fin de l'œuvre.
- C.4.5 – Identifier pour le bilan de production, les particularités du projet avec la meilleure contribution à la bonne fin de l'œuvre, selon le contexte du secteur du projet

Blocs de compétences

RNCP35536BC01 — Contribuer au montage du dossier de production

LISTE DE COMPÉTENCES

- C.1.1. Consulter et analyser des sources économiques chiffrées & tendances pour en constituer une veille appropriée afin de garantir la réussite du projet
- C.1.2. Analyser le projet de production pour identifier les besoins en prenant en compte les contraintes (scénario, notes intention, pitch, grandes lignes du projet, conducteur dans les grandes lignes)
- C.1.3. Rassembler les éléments de base pour monter le projet et organiser la gestion de production en établissant des coûts estimatifs
- C.1.4. Identifier les particularités du projet pour mieux s'adapter à l'enveloppe budgétaire et contraintes du secteur du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :
- une note d'intention, étude du secteur d'activité, analyse écrite à partir d'un pitch/note d'intention/pré-projet culturel, concept festival, tournée sur scène
 - un dossier argumentaire sur le repérage des lieux de tournage/scènes/décors/plateaux/festivals et l'organisation à mettre en place selon les négociations-accords du projet de production, la première estimation des coûts prévisionnels

RNCP35536BC02 — Préparer le projet culturel et créatif de production

LISTE DE COMPÉTENCES

- C.2.1. Soumettre pour obtenir de l'équipe décisionnaire la validation du pré-dossier des conditions administratives/techniques/humaines/ financières/juridiques nécessaires à la faisabilité du projet et la validation du planning, plan de travail, plan de prévention
- C.2.2. Établir la liste de toutes les contraintes administratives/ juridiques/financières/autorisations/assurances/équipes pour mieux affiner le dossier du projet en vérifiant les droits d'auteur
- C.2.3. Recommander ou organiser le casting en identifiant les équipes artistiques, techniques, prestataires techniques, locations, services (restauration, transports...) en vue de leur recrutement
- C.2.4. Établir un budget en adéquation avec l'enveloppe budgétaire, en incluant les marges de négociations définies par le Directeur de Production/Producteur délégué/Producteur et en estimant la durée du tournage et montage, les dépenses récurrentes (salaires), initiales (décors) pour établir un budget réel
- C.2.5. Identifier les particularités du projet pour une préparation mieux contextualisée dans le secteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :

- la validation obtenue sur le dossier de préparation du projet, sur la base du pré-dossier facilitant la prise de décision du Directeur de Production/Producteur, le planning des étapes de préparation du projet, le dossier des formalités administratives/juridiques/financières/ressources équipes nécessaires à la réalisation du projet, les recommandations ou casting des équipes technique/artistique et sélection des prestataires/sociétés de location, le devis estimatif
- le dossier de dépouillement à partir de l'analyse du scénario/projet audiovisuel, de recherche de décors, plateaux, scènes
- les éléments de mise en application des accords de production/contraintes sponsors et de la réglementation
- les éléments du dossier de diffusion/distribution et la communication promotionnelle du projet (web/digitale/sociale...)

RNCP35536BC03 — Gérer le projet culturel et créatif de production

LISTE DE COMPÉTENCES

C.3.1. Réaliser le planning des missions, les temps des phases de pré-production, de production et post-production, en définissant le budget réel, l'organisation matérielle, les réservations, les contrats d'artistes/techniciens/prestataires pour maîtriser tous les éléments de la gestion de projet

C.3.2. Organiser et attribuer les missions et feuilles de services aux équipes artistique/régie/technique/prestataires pour une mise en œuvre la plus efficace dans l'accompagnement et le cadrage de l'avancement du projet et du budget

C.3.3. Coordonner les étapes et les équipes en maintenant la transmission des informations pour faciliter la réalisation du projet et en trouvant des solutions aux imprévus de la production pour la réussite du projet

C.3.4. Assurer le suivi et le contrôle des missions des équipes, des temps de production dans le respect de l'enveloppe budgétaire

C.3.5. Contrôler l'avancement du projet par rapport au calendrier de production et au budget

C.3.6. Identifier les particularités du projet pour garantir le moins d'imprévus possibles suivant la contextualisation du secteur du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :

- le dossier de production :
- le dossier artistique : pitch/synopsis/scénario, note d'intention du projet, personnages et auteur

RNCP35536BC04 — Contribuer à la bonne fin du projet culturel et créatif en termes de post-production

LISTE DE COMPÉTENCES

C.4.1.- Valider la fin du projet en conformité avec le cahier des charges du projet (contenu, forme artistique, durée, respect calendrier et budget) pour évaluer le produit fini avec le réalisateur

C.4.2 – Valider la conformité des pièces du dossier de production en matière juridique, administrative, comptable pour respecter les conventions collectives et leurs avenants

C.4.3 – Établir le bilan des comptes en présentant le devis réel, le décompte des heures travaillées transmises à la paie, le contrôle des factures et des dépenses, les factures des sociétés de prestation, pour vérifier la bonne tenue des comptes et livres

C.4.4 – Effectuer le reporting à la hiérarchie en faisant le bilan de production et éventuellement en faisant part de critiques constructives ou d'argumentation dans le cadre d'actions alternatives pour assurer la bonne fin de l'œuvre.

C.4.5 – Identifier pour le bilan de production, les particularités du projet avec la meilleure contribution à la bonne fin de l'œuvre, selon le contexte du secteur du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels, un dossier comportant :

- le rapport de bilan de production, le bilan des comptes, l'évaluation sur la gestion des risques inhérents au projet et les solutions alternatives trouvées
- l'argumentaire sur la mise en œuvre de la promotion du projet en communication digitale/visuelle/sociale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La fonction s'exerce dans les lieux suivants :

- sociétés de production, production audiovisuelle, de production audiovisuelle cinématographique
- sociétés filiales de production
- sociétés de distribution de films, de post-production cinématographique
- sociétés d'organisation de festivals
- distributeurs de produits musicaux, majors musicales, labels de musique, entreprises d'édition phonographique,
- sociétés de production de spectacles
- salles de spectacles,
- compagnies (danse, musique, théâtre), sociétés d'édition, sociétés d'édition de contenus audiovisuels, sociétés d'édition de contenus musicaux, départements culturels de collectivités territoriales, associations culturelles et artistiques, compagnies artistiques, parc de loisirs à activités artistiques, groupes médias
- stations de radio, chaînes de télévision (diffusion)

Les intitulés de postes peuvent varier selon l'activité de l'entreprise (cinéma/audiovisuel/musique/spectacle vivant). Sont exclus du champ de la certification, les activités de commande de

- de films en communication d'entreprise
- de films en communication publicitaire

Le Chargé de Production est partiellement autonome dans le cadre d'un projet culturel décidé (sans qu'il ne soit consulté), d'un budget déterminé et au sein d'une équipe qu'il n'a pas sélectionnée. Le Directeur de Production est son hiérarchique. Il délègue parfois à un assistant de production, organise, coordonne et vérifie l'ensemble des activités dont il a la charge. Son rôle est davantage opérationnel. Il fait cependant preuve de débrouillardise, de polyvalence et d'initiatives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les intitulés de postes peuvent varier selon l'activité de l'entreprise et sa taille.

Les intitulés les plus fréquents sont :

- Chargé de production
- Chargé de production culturelle
- Chargé de production audiovisuelle
- Chargé de production cinématographique
- Chargé de production de spectacles
- Chargé de production musicale
- Chargé de distribution
- Chargé d'émission audiovisuelle
- Chargé d'antenne audiovisuelle
- Chargé de postproduction
- Chargé de production en télévision
- Chargé de production et de diffusion
- Chargé de diffusion
- Conseiller / Conseillère de programme audiovisuel
- Programmateur / Programmatrice radio
- Assistant de production

Après plusieurs années d'expérience, ce professionnel peut évoluer sur des postes tels que:

- Responsable de la programmation audiovisuelle
- Responsable de la programmation de spectacles
- Production Manager · Head of Production
- TV producer assistant
- Régisseur
- Régisseur adjoint
- Coordinateur de projet culturel

Il peut également

évoluer sur des postes de régisseur général, responsable de production, chargé de projet audiovisuel, responsable technique, programmateur ou encore business affairs and sales, responsable commercial dans les domaines cinématographique et de l'audiovisuel.

Après 5 ans d'expérience et plus, il peut évoluer sur des postes directeur de production, responsable de production, producteur, producteur exécutif, directeur des acquisitions.

Il devient un cadre dans la grille des salaires des emplois administratifs et managériaux, quand il devient avec des années d'expertises, directeur administratif et financier.

Il demeure cadre et avec des années d'expériences, il devient directeur de production.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les pré-requis pour accéder au dispositif de certification hors VAE sont de :

- posséder a minima un titre de niveau 5 ou validation de 120 crédits ou d'une deuxième année de licence universitaire en sciences humaines & sociales (info-com, lettres, économie, droit...) ou sciences de la gestion (comptabilité, organisation des entreprises, gestion, commerce, management) ou un diplôme de niveau 5 dans le domaine de l'audio-visuel
- être capable a minima de comprendre son environnement économique, culturel et social, politique, environnemental
- être capable de comprendre et s'exprimer en langue française, capacité d'écriture et d'esprit de synthèse et notions de base de la langue anglaise avec capacité de compréhension, d'écriture et de conversation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le Jury National d'attribution du titre est composé de 5 personnes au total dont:

3 membres professionnels extérieurs

1 ancien diplômé de production

1 représentant ISCPA (direction ou direction études)

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 60%

- 1 représentant des salariés
- 1 représentant des employeurs)

dans le respect de la parité hommes/femmes autant que faire se peut

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le Jury National d'attribution du titre est composé de 5 personnes au total dont:

3 membres professionnels extérieurs1 ancien diplômé de production

1 représentant ISCPA (direction ou direction études)

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 60%

- 1 représentant des salariés

- 1 représentant des employeurs)

dans le respect de la parité hommes/femmes autant que faire se peut

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le Jury National d'attribution du titre est composé de 5 personnes au total dont:

3 membres professionnels extérieurs

1 ancien diplômé de production

1 représentant ISCPA (direction ou direction études)

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 60%

- 1 représentant des salariés

- 1 représentant des employeurs)

dans le respect de la parité hommes/femmes autant que faire se peut

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 380 €
Selon la branche	7 357 € – 7 965 €
Prise en charge	Branches concernées
7 380 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 965 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
7 584 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
7 357 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	18	0	88 %	69 %
2017	9	0	88 %	75 %
2016	8	0	86 %	86 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24863

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38832

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.groupe-igs.fr/certifications-et-labels-de-qualité

www.iscpa-ecoles.com

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35536/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	34
Taux d'achèvement	100 %
Période	04/2023 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	35
Montant total engagé	95 911 €
Coût moyen par dossier	2 740 €
Durée moyenne	52 h
Période	03/2023 – 04/2024
France compétences	100 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.